

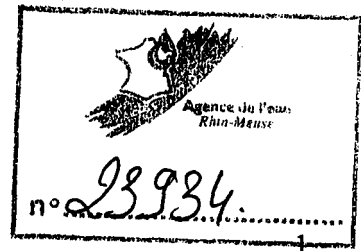


environnement

BASSIN FERRIFÈRE LORRAIN PLAN D'ACTION RIVIÈRES

DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT
LORRAINE

SOMMAIRE



Introduction

1. diagnostic

1.1. L'hydrologie des cours d'eau du bassin ferrifère	2
1.1.1. Caractéristiques générales du réseau hydrographique	2
1.1.2. Le régime hydrologique des cours d'eau	3
1.1.3. La situation en 1999	3
1.1.4. Les débits d'étiage	5
1.1.5. Les débits de crue et leur évolution prévisible.	6
1.2. La qualité des eaux superficielles	11
1.3. La qualité du milieu physique des rivières	15
1.4. Les usages de l'eau	17
1.4.1. Les prélèvements	17
1.4.2. Les loisirs	18
1.4.3. La pêche	18

2. Les actions à engager

2.1. L'amélioration des connaissances	19
2.1.1. La surveillance des rivières	19
2.1.1.1. Le suivi de la qualité	19
2.1.1.2. Le suivi quantitatif	19
2.1.2. La surveillance des eaux souterraines	20
2.1.3. Etudes complémentaires	21
2.1.4. Mise en place d'un système d'information géographique (SIG) sur l'eau.	21
2.2. Aménagement et gestion des cours d'eau	26
2.3. La prévention des inondations	29
2.3.1. L'information préventive	29
2.3.2. La gestion des zones inondables et la maîtrise de l'urbanisation	30
2.3.3. Les travaux d'aménagement et de protection des lieux habités	31
2.3.4. L'amélioration de l'annonce et de la prévision des crues	34
2.4. L'assainissement des collectivités	38
2.4.1. Le contexte réglementaire	38
2.4.2. La situation dans le bassin ferrifère	39
2.4.3. Les investissements restant à réaliser	40

2.5. Le soutien des débits	43
2.5.1. Rappel de la problématique générale	43
- 2.5.2. Bassins sud et centre	43
2.5.2.1. Les objectifs à prendre en compte	44
2.5.2.2. L'exemple de l'Othain	44
2.5.2.3. Les autres rivières concernées	45
2.5.2.4. Coûts du soutien d'étiage	47
2.5.3. Bassin Nord	47
2.5.3.1. Sous-bassin du Veymerange	47
2.5.3.2. Sous-bassin du Kaylbach	49
2.5.3.3. Secteur de la Crusnes amont	50
Les moyens à mobiliser	52
3.1. Les moyens organisationnels	52
3.1.1. Le soutien des débits	52
3.1.2. Réactiver l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux	53
3.2. Les moyens financiers	54
3.2.1. En matière d'assainissement	55
3.2.2. En matière de soutien des débits	55
3.2.3. En matière d'aménagement de cours d'eau	56

SOMMAIRE DES CARTES

- Evolution des débits d'étiage après ennoyage et arrêt des exhaures et maintien des soutiens des débits, par rapport à la période de référence 1971 – 1990	9
- Secteurs recensés d'inondations à enjeux	10
- Objectifs de qualité des rivières du bassin ferrifère	13
- Qualité des rivières du bassin ferrifère (qualité matières organiques et oxydables) – situation 1997 – 1998	14
- Qualité du milieu physique des rivières du bassin ferrifère (situation actuelle)	16
- Réseau de mesures quantitatif et d'observation des eaux superficielles du bassin ferrifère	23
- Suivi des cours d'eau du bassin ferrifère – réseau local des bassins miniers et réseau national de bassin	24
- Suivi des eaux souterraines dans le bassin minier	25
- Bassin ferrifère – aménagement et entretien de rivières – maîtres d'ouvrage identifiés	28
- SAGE du bassin ferrifère – arrêtés de catastrophe naturelle	35
- SAGE du bassin ferrifère – cartographie du risque d'inondation	36
- SAGE du bassin ferrifère – le réseau d'annonce de crues	37
- Etat de l'assainissement dans le bassin ferrifère pour les communes et les groupements de communes de plus de 2000 EH	42

INTRODUCTION

La gestion de l'eau dans le bassin ferrifère a constitué une préoccupation constante des pouvoirs publics depuis les premières fermetures de mines au début des années 1980.

Dès le départ, les modifications du régime hydrologique des ressources en eau tant souterraines que superficielles, ainsi que la dégradation de leur qualité, avaient été annoncées, même si des incertitudes demeuraient quant à la durée et à l'ampleur des phénomènes.

Ces perturbations ont été d'autant plus difficiles à gérer, qu'une autre mutation s'imposait, celle de la nécessaire prise en main par les collectivités de leur approvisionnement en eau jusqu'alors assuré par les sociétés minières. Des travaux ont été entrepris dont le rythme était toutefois lié au retrait progressif de l'activité minière.

En 1998, les dernières décisions relatives aux fermetures des mines ont été prises dans le bassin nord, après celles arrêtées auparavant dans les bassins centre et sud. Ces décisions ont pu apporter, dans le cadre de la législation minière, des réponses partielles et temporaires à certains aspects de la gestion de l'eau. Elles ne permettaient pas de définir les nouveaux cadres d'une gestion de l'eau tournée vers l'avenir, sécurisant les ressources, garantissant l'approvisionnement en eau de qualité, aménageant de façon durable les rivières.

Dans ce contexte, Madame le Préfet de Région a demandé, dans la perspective de la réalisation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux, l'élaboration de deux schémas opérationnels : l'un confié au Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt concernant l'alimentation en eau ; l'autre confié au Directeur Régional de l'Environnement sur la gestion des cours d'eau, ceci incluant l'assainissement des collectivités.

L'élaboration de ce « plan rivières » a nécessité de nombreuses rencontres auprès des divers responsables de la gestion de l'eau et des services pour bien apprécier les situations et les divers enjeux, et proposer des solutions pour la gestion des risques ou des démarches de reconquête des milieux aquatiques trop souvent ignorés ou mal traités par les activités passées.